

# TAXES COMMUNALES

## EAU, EGOUTS, ORDURES



En décembre 2017 et en juin 2018, l'Assemblée primaire de la commune d'Anniviers adoptait de nouveaux règlements d'assainissement avec entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2018. Ils concernent l'alimentation en eau potable, l'évacuation et le traitement des eaux usées ainsi que l'élimination des ordures.

Afin de respecter les réglementations fédérales, dont le principe du « pollueur payeur », un nouveau mode de taxation a été mis en place. La redevance annuelle est composée d'une taxe de base et d'une taxe variable.

La **taxe de base** varie en fonction de la catégorie dans laquelle est classée l'entreprise. Pour les catégories 5 et 6, la taxe est fixée en fonction du volume SIA.

La **taxe variable** est fixée :

- pour les catégories 1 à 4, en fonction du nombre de collaborateurs converti à l'année.
- pour la catégorie 5, proportionnellement au nombre de places assises
- pour la catégorie 6, proportionnellement au nombre de lits
- pour la catégorie 7, eau potable proportionnellement au nbre d'UGB, eau à évacuer en fonction du nombre de collaborateurs converti à l'année.

Les règlements, dûment homologués, peuvent être consultés sur notre site internet [www.anniviers.org](http://www.anniviers.org).

L'Administration communale d'Anniviers

## TARIFS

### EAU POTABLE

Taxe de base	
Catégorie 1	fr. 40.00
Catégorie 2	fr. 140.00
Catégorie 3	fr. 290.00
Catégorie 4	fr. 440.00
Catégorie 5 et 6	fr. 0.20/m3
Catégorie 7	fr. 95.00

Taxe variable	
Catégorie 1 à 4	
par collaborateur	fr. 6.00
au minimum par entreprise	fr. 6.00
Catégorie 5, par place assise	fr. 1.00
Catégorie 6, par lit	fr. 3.00
Catégorie 7 par UGB	fr. 9.00

### EGOUTS ET STATION D'EPURATION (STEP)

Taxe de base	
Catégorie 1	fr. 95.00
Catégorie 2	fr. 205.00
Catégorie 3	fr. 370.00
Catégorie 4	fr. 535.00
Catégorie 5 et 6	fr. 0.26/m3
Catégorie 7	fr. 95.00

Taxe variable	
Catégorie 1 à 4 et 7	
par collaborateur	fr. 12.00
au minimum par entreprise	fr. 12.00
Catégorie 5, par place assise	fr. 2.30
Catégorie 6, par lit	fr. 8.00

### ORDURES

Taxe de base	
Catégorie 1 à 4 et 7	
par collaborateur	fr. 32.00
au minimum par entreprise	fr. 25.00
Catégorie 5 par place assise	fr. 1.00
Catégorie 6 par lit	fr. 4.00

Taxe variable	
Par l'achat des sacs taxés	

Catégories au verso

# CATEGORIES

Catégories	Eau potable et Egouts/step	Ordures
<b>Catégorie 1</b>	<p>Ecole de ski et de sport – Magasin de sports            Agence immobilière – Agence de voyages – Banque – Poste            Station d'essence avec ou sans bazar – Taxi – Location de voitures – Carrosserie            Quincaillerie et vente d'appareils ménagers            Bazar – Magasin de souvenirs – Boutique d'habillement – Bijouterie – Horlogerie – Pharmacie            Garderie            Onglerie, Institut de beauté            Avocat – Notaire – Fiduciaire – Assurance            Bureau d'ingénieurs – Bureau d'architectes            Entreprise de transports            Entreprises de la construction – Artisan            Informaticien            Auto-école            Remontées mécaniques (sans les restaurants et buvettes)            Escape Room            Forces motrices – Distributeur d'électricité (Siesa)            Triage forestier</p>	<p>Ecole de ski et de sport            Agence immobilière – Agence de voyages – Banque – Poste            Taxi – Location de voitures – Carrosserie            Entreprise de nettoyage            Blanchisserie            Entreprise d'entretien extérieur de chalets            Médecin – Thérapeute – Dentiste            Avocat – Notaire – Fiduciaire – Assurance            Garderie            Onglerie, Institut de beauté            Centre de remise en forme, de fitness et de loisirs avec ou sans jacuzzi            Bureau d'ingénieurs – Bureau d'architectes            Entreprise de transports            Entreprises de la construction – Artisan            Triage forestier            Informaticien            Auto-école            Remontées mécaniques (sans les restaurants et buvettes)            Escape Room            Forces motrices – Distributeur d'électricité (Siesa)</p>
<b>Catégorie 2</b>	<p>Centre de remise en forme, de fitness et de loisirs sans jacuzzi            Entreprise d'entretien extérieur de chalets            Boucherie – Boulangerie – Commerce de vins – Commerce de boissons            Magasin d'alimentation            Médecin – Thérapeute – Dentiste            Coiffeur</p>	<p>Centre thermaux et de cures            Bijouterie – Horlogerie            Boucherie – Boulangerie – Fromagerie – Commerce de vins – Commerce de boissons            Laboratoire de boulangerie et de boucherie            Garage avec lavage de voiture            Station d'essence avec ou sans bazar            Coiffeur</p>
<b>Catégorie 3</b>	<p>Centre de remise en forme, de fitness et de loisirs avec jacuzzi            Garage professionnel            Entreprise de nettoyage            Laboratoire de boucherie            Blanchisserie</p>	<p>Quincaillerie et vente d'appareils ménagers            Bazar – Magasin de souvenirs – Boutique d'habillement            Pharmacie</p>
<b>Catégorie 4</b>	<p>Centre thermaux et de cures            Laboratoire de boulangerie – Fromagerie</p>	<p>Magasin de sports            Magasin d'alimentation</p>
<b>Catégorie 5</b>	<p>Restaurant – Café – Bar – Dancing – Cabane d'altitude – Buvette</p>	<p>Restaurant – Café – Bar – Dancing – Cabane d'altitude – Buvettes</p>
<b>Catégorie 6</b>	<p>Hôtel – Pension – Logement de groupe – Camping – Cabane d'altitude – Autres structures d'hébergement – Home – Foyer/colonie</p>	<p>Hôtel – Pension – Logement de groupe – Cabane d'altitude – Camping – Autres structures d'hébergement – Home – Foyer/colonie</p>
<b>Catégorie 7</b>	<p>Etable</p>	<p>Etable</p>